

Cantines scolaires : La Valette-du-Var montre la voie à la France



Sur décision du conseil municipal du 11 juillet 2014, un seul menu sera proposé dès la rentrée 2015 aux 1700 enfants fréquentant les écoles mais aussi les centres aérés et les crèches de cette commune limitrophe de Toulon (*M.V. Var-Matin 19 mai 2015*)

Terminés les plats de substitution « sans porc ».

« *Les repas seront servis sans aucune distinction par rapport aux différentes religions* » précise l'adjointe aux affaires scolaires, Madame Sylvie Laporte qui a tenu à rassurer le journaliste en expliquant tout simplement les choses :

« *D'abord on ne sert pas du porc tous les jours en entrée et en plat. Il y a suffisamment de choix dans les repas, les enfants qui ne mangent pas de porc pourront manger davantage d'accompagnements... Inversement on ne force aucun enfant à manger un aliment.*

Cela dit les menus des cantines sont affichés le 20 de chaque mois pour le mois suivant. Cela laisse aussi la possibilité aux parents de ne pas mettre leurs enfants à la cantine le jour où le porc est servi. Ils ont huit jours pour le signaler afin que le repas ne leur soit pas facturé. » (idem)

Très bien ! Remarquable argumentation.

Question : pour quelle raison ce qui est possible et qui est mis en place à La Valette-du-Var, ne le serait-il pas dans les autres communes de France ?

Allez, on s'y met. Intervenons dans ce sens auprès de notre municipalité.

Jean Théron